




CHARTE

DOCUMENTAIRE



Université de Reims Champagne-Ardenne
Bibliothèque Universitaire

Juin 2016

AVANT-PROPOS

La Bibliothèque de l'Université de Reims Champagne-Ardenne se doit de mettre en œuvre la politique documentaire de l'Université en lien étroit avec les besoins de l'enseignement et de la recherche. Par cette charte documentaire sont énoncés les principes actuels de constitution des collections. Document de référence, cette charte est la possible photographie des richesses des collections de la Bibliothèque de l'Université et de ses ambitions. Ce document est une 2^{ème} édition mise à jour et complétée.

Les Bibliothèques Universitaires se doivent donc de formaliser et mieux expliquer leur politique d'acquisition. Dans le contexte marqué par le développement et l'inflation de l'offre documentaire sous forme électronique, les services documentaires doivent encore plus qu'autrefois organiser les moyens de rendre accessible cette documentation depuis tous les points des campus en même temps que de préserver des lieux de travail et de formation pour l'ensemble des étudiants. Cette dualité est parfois difficile à résoudre quand il faut arbitrer budgétairement les choix documentaires. Cette inflation de l'offre exige des moyens conséquents, et renforce encore les besoins en service d'aide à la recherche.

Cette charte est complétée d'un plan de développement des collections rendant compte par des indicateurs précis des choix qui sont élaborés au sein des dix bibliothèques qui constituent la carte documentaire de l'Université de Reims Champagne-Ardenne. Elle s'insère dans une politique plus globale : développement des services aux usagers, valorisation et diffusion du savoir, formation des étudiants.

Cette charte a été rédigée par les conservateurs et bibliothécaires chargés des acquisitions, qui ont toujours eu à l'esprit l'absolue nécessité de mieux communiquer et de chercher à définir au plus précis les usages et les moyens. Je les remercie pour la qualité de leur travail.

Gilles Baillat,
Président de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

SOMMAIRE

CADRE 04

Missions de la BU	04
Publics desservis	06
Environnement documentaire et coopérations	07
Ressources budgétaires	08

POLITIQUE DOCUMENTAIRE 09

Principes généraux	09
Critères d'acquisition des documents	14
Gestion et conservation des collections	17

DÉMARCHE QUALITÉ 20

MISSIONS DE LA BU

La Bibliothèque Universitaire (BU), placée sous l'autorité du Président de l'Université, a pour vocation de mettre en œuvre la politique documentaire de l'Université en lien étroit avec les besoins de l'enseignement et de la recherche¹.

Dans ce cadre, ses missions sont :

- L'acquisition, le traitement, la communication de la documentation scientifique ;
- La formation des usagers à la méthodologie de la recherche documentaire ;
- La participation à la production, à la diffusion et à la valorisation de l'information scientifique et technique, ainsi qu'à l'animation culturelle, scientifique et technique ;
- La mise en place d'une coopération technique avec les autres bibliothèques ou organismes documentaires concourant aux mêmes objectifs.

La Bibliothèque Universitaire est constituée par l'ensemble des bibliothèques et centres de documentation de l'Université, tous sites confondus, qui lui sont intégrés ou associés. À l'image de l'URCA, la Bibliothèque Universitaire dessert tous les grands domaines de la connaissance, tant pour la recherche que pour la pédagogie. Elle est organisée en plusieurs bibliothèques implantées sur les différents campus.

¹ Service commun créé en application de l'article L 714-1 du *Code de l'éducation* et du décret N°2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements supérieurs créés sous forme de services communs.

Les bibliothèques intégrées sont :

- La Bibliothèque Robert de Sorbon, site de Croix Rouge, à Reims
- La Bibliothèque Moulin de la Housse, à Reims
- La Bibliothèque du pôle Santé, à Reims
- La Bibliothèque du Centre universitaire de Troyes
- La Bibliothèque de l'IUT de Troyes
- La Bibliothèque Universitaire de Châlons-en-Champagne
- La Bibliothèque Universitaire de Charleville-Mézières
- La Bibliothèque Universitaire de Chaumont
- La Bibliothèque Universitaire Éducation de Troyes
- La Bibliothèque Universitaire Éducation de Reims

Les bibliothèques associées sont les bibliothèques des départements, bibliothèques des laboratoires, bibliothèques de recherche et centres de documentation de l'URCA.

Pluridisciplinarité et éclatement géographique du service font à la fois sa richesse et ses difficultés. Sa richesse, car ils favorisent la transdisciplinarité. Ses difficultés, car des logiques de disciplines peuvent parfois s'affronter.

La Bibliothèque Universitaire s'efforce dans ce cadre de :

- conduire une politique documentaire unique,
- maintenir la cohérence des acquisitions entre les disciplines et au sein de chacune d'elle,
- assurer des arbitrages budgétaires,
- assurer la cohérence du service, sans méconnaître les spécificités de chaque bibliothèque.

Cette mise en œuvre de la politique documentaire de l'Université² ne concerne toutefois que les bibliothèques intégrées, pour lesquelles la BU gère personnels et moyens. Les BUFR, qui dépendent des départements, et les autres composantes de l'URCA dépensent environ 5 % du budget documentaire de l'URCA.

² cf. Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs.

PUBLICS DESSERVIS

Les lecteurs inscrits sont comptabilisés pour établir statistiques et rapport d'activité. Le public potentiel, qui rassemble tous ceux que les services de la BU doivent pouvoir satisfaire en matière de documentation, est bien celui pris en compte dans l'élaboration de la politique documentaire.

Le public potentiel est avant tout celui de l'URCA : étudiants, enseignants, personnels de l'Université. Il peut s'élargir en fonction des conventions que l'Université passe avec tel ou tel établissement. La BU ouvre ses portes et services à tout lecteur intéressé par ses collections³.

Les chiffres des lecteurs potentiels et lecteurs inscrits sont diffusés annuellement dans le rapport d'activité.

Les étudiants de niveau L représentent 51,6 % de l'effectif des inscrits étudiants à l'URCA, hors IUT et écoles d'ingénieurs⁴. Pour l'année universitaire 2013-2014 (derniers chiffres disponibles), la Bibliothèque Universitaire desservait :

	Inscrits URCA	Inscrits BU (lecteurs actifs)	Part de lecteurs actifs
Niveau L (IUT compris)	14 872	5 408	36,36 %
Niveau M	3 752	1 556	41,47 %
Niveau D	1 298	634	48,84 %
Enseignants-chercheurs	2 768	841	30,38 %

³ cf. Article 2 du Règlement intérieur du 20 novembre 2012 : « L'accès à la Bibliothèque Universitaire est libre pour les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels de l'Université, ainsi que pour toute personne extérieure désirant consulter sur place les documents mis en libre accès. (...) Toute personne extérieure à l'Université pourra disposer d'une carte de lecteur sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile et devra s'acquitter d'un « droit d'inscription » annuel. Ce droit est fixé par le Conseil d'administration de l'Université, sur proposition du Conseil documentaire. »

⁴ Source : chiffres SISE obtenus via la Cellule d'appui au pilotage, extraction Décembre 2014.

ENVIRONNEMENT DOCUMENTAIRE ET COOPÉRATIONS

PARTICIPATION AU RÉSEAU DES BU FRANÇAISES

La BU de l'URCA s'inscrit dans le réseau des bibliothèques universitaires françaises : elle alimente le catalogue collectif national SUDOC www.sudoc.abes.fr, participe aux consortiums et groupements d'achats, suit les directives ministérielles en matière de diffusion électronique des thèses.

La Bibliothèque Universitaire coopère également avec des établissements documentaires et en particulier avec l'UTT, l'UPJV, l'UTBM et l'UTC, pour échanger des savoir-faire et informations professionnels, améliorer la qualité de ses services, construire un réseau documentaire collaboratif (par le développement de plans de conservation partagée) ou proposer des projets communs.

La proximité géographique avec l'Université de Technologie de Troyes, et le recoupement de certaines disciplines ont amené les bibliothèques universitaires de l'URCA et de l'UTT à collaborer sur certains projets :

- abonnements groupés au service d'ouvrages en ligne Cyberlibris-Scholarvox et aux bases de données Europresse et IEE Explore ;
- « guichet du savoir » commun : dans le cadre d'un appel à projet de la Région Champagne-Ardenne en 2005, mise en œuvre d'un outil de renseignements bibliographiques en ligne.

Ces collaborations sont amenées à se développer avec la création en 2015 de la COMUE Université de Champagne.

COOPÉRATION AVEC LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

La coopération avec les bibliothèques publiques s'inscrit dans le cadre d'Interbibly, agence de coopération régionale (la BU est représentée dans le conseil d'administration et le bureau d'Interbibly). La collaboration avec la Médiathèque du Grand Troyes fait l'objet d'un partenariat particulier : un budget d'acquisition est attribué à la MGT par la BU pour l'acquisition de collections majoritairement de niveau master.

Avec les bibliothèques de la Ville de Reims, une collaboration professionnelle existe depuis de nombreuses années. Les collections de l'École de médecine de Reims sont réparties entre la Bibliothèque du pôle Santé et la Bibliothèque Carnegie.

RESSOURCES BUDGÉTAIRES

La Bibliothèque Universitaire reçoit l'essentiel de ses ressources par la dotation de fonctionnement que lui alloue l'Université. Elle perçoit également les droits d'inscription des étudiants non boursiers et des lecteurs autorisés. La Bibliothèque Universitaire s'efforce de trouver des financements complémentaires auprès des collectivités locales, comme la Région Champagne-Ardenne ou la Ville de Reims, dans le cadre d'appels à projets.

La BU participe à des consortiums et groupements d'achat, qui permettent de mieux négocier avec les éditeurs de ressources électroniques. Le consortium français Couperin⁵ est une expérience de mutualisation regroupant différentes structures : s'appuyant sur les principes d'un travail collaboratif, Couperin négocie auprès des éditeurs scientifiques des conditions d'accès aux ressources électroniques (bouquet de revues, bases de données) qui tiennent compte des besoins, des caractéristiques et des contraintes des différents établissements membres.

⁵ www.couperin.org

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Des principes généraux assurent la cohérence d'ensemble des collections, en fonction des missions dévolues à la Bibliothèque Universitaire : à l'inverse des objectifs volumétriques, dépendants des moyens budgétaires ou des évolutions de l'offre de formation ou de recherche de l'URCA, ils sont pérennes et ne sont pas remis en cause chaque année.

L'entrée des documents dans les collections de la Bibliothèque Universitaire se fait selon plusieurs modalités :

- Acquisition onéreuse de ressources imprimées ou électroniques (avec l'obligation légale de passer par un marché public pour les monographies et périodiques imprimés et en ligne) ;
- Entrée par dons⁶ (spécimens fournis par les éditeurs, dons de particuliers) ;
- Entrée par dépôt (dépôt de rapports de stages, mémoires ou des thèses d'exercice en Santé).

La conservation et la diffusion en ligne sur la base DUMAS des mémoires de Master passe par des critères de qualité.

⁶ cf. Charte des dons bientôt disponible sur www.univ-reims.fr/bu

Durée de conservation	
Rapports de stage de l'IUT de Troyes	5 ans
Thèses de doctorat d'État	Disponibles exclusivement sous forme électronique sur la base STAR ⁷
Mémoires du CNAM	Conservation sans limite de date
Mémoires du Master Valorisation du patrimoine (CUT)	
Mémoires du Diplôme national d'œnologie	
Mémoires de sages-femmes	
Thèses d'exercice en Santé	

PLURIDISCIPLINARITÉ

L'objectif est de représenter dans les collections de la BU toutes les disciplines enseignées ou faisant l'objet de recherche à l'URCA, en atteignant pour ces dernières une couverture la plus exhaustive possible.

Les disciplines connexes ou intermédiaires sont représentées à un moindre niveau, pour donner une cohérence générale au fonds, proposer des ouvrages de culture générale et permettre aux publics d'être d'« honnêtes lecteurs ».

La pluridisciplinarité n'est pas l'encyclopédisme : constituer des collections sur tous les domaines de la connaissance est hors des missions comme des moyens de la Bibliothèque Universitaire.

⁷ Pour les thèses soutenues depuis 2011

SOUTIEN À LA RECHERCHE

Réel soutien à la recherche à l'URCA, la Bibliothèque Universitaire maintient un niveau d'acquisition élevé pour la documentation de niveau recherche, notamment en matière de ressources électroniques. Des formations spécifiques ainsi que des rendez-vous individuels sont proposés aux étudiants de niveau Master et Doctorat.

DOMAINES D'EXCELLENCE

La bibliothèque s'efforce d'acquérir des collections notamment en matière de ressources électroniques dans les domaines labellisés de l'Université répartis en 5 grands pôles de recherche et un Institut :

Agrosciences et environnement (agro-ressources) :

- Valorisation non alimentaire des agro-ressources
- Études spectroscopique des molécules de l'atmosphère
- Compréhension de la structure des sols de craie

Physique-chimie Sciences pour l'ingénieur :

- Pôle de compétitivité Materialia
- Industries et Agro-ressources

Mathématique, STIC :

- Recherches en analyse de la matière, méthodes spectroscopiques et microscopiques

Sciences humaines et sociales :

- Dynamique des territoires (Aménagement de l'espace et institutions, Concurrence et complémentarité des territoires, Dynamique des territoires et formations)
- Valorisation du patrimoine (Patrimoine naturel et géo-archéologie des paysages, Développement économique et touristique, Luxe, Patrimoine littéraire et documentaire)

Biologie - Santé :

- Progression tumorale
- Infection et immunité
- Vieillesse et Réparation tissulaire
- Neurosciences
- Imagerie
- Qualité de vie, Réadaptation, Environnement

Vigne et vin de Champagne (Institut Georges Chappaz de la Vigne et du Vin)

LIBRE-ACCÈS

La Bibliothèque Universitaire favorise l'utilisation la plus large possible de ses collections, à l'aide de plans de classements et d'une classification simple et lisible (classifications Dewey ou NLM).

La consultation des collections en libre-accès est libre. La Bibliothèque Universitaire s'efforce de maintenir les horaires d'ouverture les plus larges possible ; les bibliothécaires sont disponibles pour renseigner les lecteurs tout au long de la journée.

Les collections possédées par la Bibliothèque Universitaire sont signalées dans le catalogue collectif national des bibliothèques universitaires - SUDOC (www.sudoc.abes.fr), et dans un catalogue propre consultable sur Internet (<http://cataloguebu.univ-reims.fr>).

ACCÈS AUX RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Le catalogue donne la possibilité d'accéder à une partie des ressources électroniques sur abonnement ou en accès libre. Le portail de la Bibliothèque Universitaire permet des accès distants aux ressources électroniques sur abonnement ou libres. La Bibliothèque Universitaire s'est dotée d'un outil de découverte qui facilite l'exploration des ressources électroniques sur abonnement ou disponibles en *open access*. Couplé au catalogue, cet outil donne une plus grande visibilité aux ressources décrites dans les bases de données bibliographiques et dans les bouquets de revues en texte intégral.

COLLECTIONS MULTI-SUPPORTS

La Bibliothèque Universitaire acquiert des documents sans considération de support : livres imprimés et électroniques, périodiques imprimés et électroniques, documents audiovisuels et bases de données en ligne.

Les bibliothèques s'efforcent de fournir aux usagers le matériel et l'assistance pour consulter ces documents ; les usagers doivent, pour l'usage des ressources électroniques, se conformer aux règles de bon usage des ressources sous licence et à la charte informatique de l'Université.

SOUTIEN À LA PÉDAGOGIE

Pour soutenir les étudiants de niveau Licence, la Bibliothèque Universitaire acquiert en de multiples exemplaires les manuels universitaires en langue française, et favorise leur emprunt par une politique de prêt généreuse.

Une visite des bibliothèques ou une formation des étudiants de Licence à l'utilisation des bibliothèques est proposée par les bibliothécaires en début d'année

universitaire. Une majorité d'étudiants de Licence et de DUT est touchée par les formations à la recherche documentaire. La plupart d'entre elles sont inscrites dans les maquettes. La bibliothèque facilite l'accès aux collections de niveau Licence par le biais de portails disciplinaires thématiques.

VALORISATION DES COLLECTIONS ET DIFFUSION DU SAVOIR

La Bibliothèque Universitaire remplit une mission de diffusion du savoir. Dans ses collections, elle propose la presse quotidienne et générale, des documents audiovisuels, des fonds généraux dans les sections spécialisées. La Bibliothèque valorise ses collections par le biais des réseaux sociaux (billets de blog, publications Facebook et Twitter).

Elle participe à la vie culturelle de l'Université, par l'organisation de conférences, d'expositions ou de manifestations culturelles.

CRITÈRES D'ACQUISITION DES DOCUMENTS

La sélection comme le désherbage des documents sont assurés par les bibliothécaires de chaque bibliothèque, sous la responsabilité des conservateurs. La Bibliothèque Universitaire détermine les grandes orientations de la politique documentaire, et répartit les budgets.

Pour tous les types de documents, les qualités à posséder impérativement sont :

La qualité intellectuelle	Reconnaissance dans le monde de la maison d'édition, de l'auteur
La discipline	Discipline enseignée à l'URCA, ou faisant l'objet de recherche dans un laboratoire de l'URCA, ou discipline connexe
Le niveau ou le public visé	Niveau universitaire, public motivé ou recherche
Le respect de la légalité et du pluralisme	Exclusion des ouvrages manifestement polémiques
La langue d'écriture	Seuls les ouvrages en français ou anglais sont acquis. Pour les langues et littératures étrangères enseignées à l'URCA (anglais, allemand, espagnol, lettres classiques), les ouvrages en langue originale sont privilégiés ; les traductions françaises sont acquises ensuite en fonction des possibilités budgétaires. Pour les langues étrangères non enseignées à l'URCA, seules les traductions sont acquises. Exemples d'exceptions : en histoire et musicologie, acquisitions en français, anglais, allemand, espagnol, éventuellement italien.
La date de publication	Documents récents ou documents anciens (reconstitution de collections)

Ces critères s'appliquent lors de la sélection de chaque document, mais l'équilibre se trouve au niveau de la collection : l'acquisition d'ouvrages partisans ne saurait être évitée, le bibliothécaire veillera à représenter les différents points de vue dans la collection.

Le nombre de lecteurs potentiels est également un argument pour décider l'acquisition d'un document, et en acquérir de multiples exemplaires. Si le nombre d'étudiants inscrits dans une discipline ou un site devient particulièrement faible, la Bibliothèque peut décider de maintenir ses acquisitions, pour assurer la cohérence et la continuité des collections.

Les propositions d'acquisition et les bibliographies de cours des enseignants sont traitées en priorité. Tous les lecteurs peuvent émettre des suggestions d'acquisition, qui font l'objet d'un choix des acquéreurs : seuls les ouvrages présentant un intérêt pour la communauté universitaire sont acquis. La Bibliothèque Universitaire propose, pour les demandes d'acquisition qui ne peuvent être satisfaites, de recourir au service du prêt entre bibliothèques (PEB), qui permet de faire venir d'une autre bibliothèque le document demandé.

CAS DES PÉRIODIQUES ET DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

La pression du marché amène à élaborer une politique documentaire de réduction des coûts des périodiques imprimés et de remplacement progressif par des ressources électroniques, plébiscitées par les usagers. Elle amène aussi à mettre en concurrence les ressources électroniques entre elles : chaque année, les statistiques de consultation sont dépouillées, et les abonnements aux ressources électroniques manifestement sous-utilisées sont résiliés. La Bibliothèque Universitaire s'efforce d'associer les enseignants-chercheurs à ces décisions, par des commissions d'acquisition, des enquêtes sur l'usage des ressources électroniques et des périodes de test sur de nouveaux titres.

CRITÈRES DE SÉLECTION OU DE MAINTIEN DES RESSOURCES ÉLECTRONIQUES

Le caractère particulier de cette documentation ajoute aux critères généraux définis ci-dessus des critères spécifiques. La Bibliothèque Universitaire s'efforce de développer l'offre en ressources électroniques pour les étudiants de niveau Licence : manuels e-books, ressources en texte intégral en français, dans toutes les disciplines y compris en Santé.

Public cible	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'étudiants, d'enseignants chercheurs et de laboratoires destinataires, largeur de la couverture de la base.• Équilibre disciplinaire de l'offre de niveau Licence.• Développement de l'offre de niveau Licence.
Critères d'usage, fonctionnalités de l'interface	<ul style="list-style-type: none">• Pour le maintien des abonnements, statistiques de consultation suffisantes par rapport aux attentes.• Nombre de téléchargements et requêtes.• Facilité d'interrogation de la base
Conditions commerciales	<ul style="list-style-type: none">• Prix raisonnable, négociations mutualisées.
Extension des collections	<ul style="list-style-type: none">• Bouquets augmentant le nombre de titres disponibles, accroissement de l'antériorité.• Privilégier l'accès au texte intégral (sans tenir compte de l'aspect de format de publication).

COLLABORATION AVEC LES ENSEIGNANTS

La Bibliothèque Universitaire collabore avec les enseignants de l'Université pour l'acquisition des documents à destination des étudiants, par le biais de commissions d'acquisitions, d'enquêtes annuelles ou d'envoi de courriers électroniques.

Elle souhaite vivement améliorer cette collaboration avec les enseignants :

- pour chaque discipline, le nom et l'adresse électronique de l'acquéreur est disponible
- le portail documentaire intègre une fonctionnalité « suggestion d'acquisition », pour signaler des titres manquants au catalogue

GESTION ET CONSERVATION DES COLLECTIONS

DÉSHERBAGE DES COLLECTIONS

Le désherbage consiste à retirer du libre-accès des documents qui ne présentent plus un intérêt suffisant ; ces documents sont mis en magasin, où ils restent à la disposition des lecteurs, ou sont éliminés.

Critères de désélection des documents	
Document détérioré	Pages manquantes, ouvrages raturés.
Document périmé, obsolète	Document ayant fait l'objet d'une nouvelle édition plus complète, information obsolète.
Document non utilisé	Absence de prêts depuis plus de 5 ans, par exemple. Critère modulé selon les disciplines, les types de documents.

Critères de suppression des abonnements de périodiques	
Développement des ressources électroniques	Suppression des abonnements doublons des ressources électroniques ⁸
Évolution du public, usage	Absence de consultation
Pression budgétaire	Insuffisance des moyens budgétaires

La sélection des périodiques, de même que les suppressions d'abonnements, s'effectue si possible en concertation avec les enseignants de la discipline concernée.

⁸ Sous réserve que les contrats d'abonnements, qui incluent souvent des clauses de maintien du chiffre d'affaire papier, le permettent.

CONSERVATION

Si la Bibliothèque Universitaire n'est pas une bibliothèque de conservation, la constitution d'une collection se fait progressivement, et les lecteurs ont souvent besoin de documents rétrospectifs ou anciens : la conservation en magasin de certains des documents acquis, une fois vécue leur vie en libre-accès, permet de répondre à nombre de demandes des lecteurs.

Différents niveaux de conservation sont suivis :

Niveaux de conservation	Décision de rachat	Documents concernés et précisions sur la prise de décision
Aucune conservation : du libre-accès au pilon	Rachat régulier des nouvelles collections	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages détériorés • Manuels de premier niveau, ouvrages d'actualité • Quotidiens : conservation 3 mois • Manuels, codes : 1 exemplaire de l'édition antérieure est conservé
Préservation des contenus	Rachat régulier de compléments, d'autres ouvrages sur le thème	<ul style="list-style-type: none"> • Selon l'usure physique : du libre-accès au pilon ou au magasin, selon les titres
Conservation de certains titres ou exemplaires, réparations	Rachat du même titre si disponible	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrages fondamentaux • Ouvrages des enseignants de l'URCA • Corpus d'auteurs
Conservation <i>sine die</i> en magasins, communication sur place uniquement	Rachat de tête de collection	<ul style="list-style-type: none"> • Collections suivies de périodiques • Collections reliées, ouvrages rares

Les documents conservés en magasins sont tous communicables. Certains exemplaires peuvent faire l'objet d'un prêt à domicile. Seuls les ouvrages rares ou précieux sont consultables sous conditions.

CONSERVATION PARTAGÉE

La bibliothèque participe à plusieurs plans de conservation partagée

- Plan de conservation partagée des manuels scolaires
- Plan de conservation partagée des périodiques Champagne-Ardenne (Interbibly)
- Plan de conservation partagée des périodiques CAPI avec l'Université de Picardie Jules Verne

OUTILS DE SUIVI DES COLLECTIONS

Afin de pouvoir analyser collections et acquisitions par niveaux, la formalisation de la politique documentaire de la Bibliothèque et la mise en œuvre d'indicateurs chiffrés sont deux étapes nécessaires dans l'évolution des pratiques. La Bibliothèque développe un outil de suivi des collections régulièrement mis à jour depuis 2006 : le plan de développement des collections.

DES INDICATEURS SUR LES COLLECTIONS ET ACQUISITIONS

Dans le plan de développement des collections, les indicateurs retenus décrivent :

- **les collections**, par des quantités de livres ou de périodiques, des pourcentage d'ouvrages empruntables ; ces chiffres proviennent du catalogue de la BU
- **la politique de la Bibliothèque**, via ses acquisitions ; ces chiffres sont extraits des outils de gestion informatisés de la BU
- **les usages faits des collections**, en donnant un nombre moyen de prêts annuels par exemplaire ; ce chiffre est calculé à partir des données statistiques du catalogue de la BU
- **des ratios par étudiant** : les chiffres tirés des bases de données de la BU ont été rapportés au nombre d'étudiants de la filière considérée comme destinataire principale des collections.

Pour ce qui concerne sa démarche de développement des collections, la Bibliothèque suit le référentiel Qualibib⁹ et ses engagements de qualité sur l'offre documentaire : (Engagements F28 à F34)

ENGAGEMENT F28

« NOUS NOUS ENGAGEONS À PUBLIER UNE CHARTE DOCUMENTAIRE »

Explicitation : La charte précise le périmètre des acquisitions (disciplines, supports, périodes couvertes, etc.) en rapport avec les publics concernés, les exclusions éventuelles, etc. Le traitement des réclamations documentaires et des suggestions d'achat doit s'appuyer sur la charte.

Exemple de preuves tangibles : Charte publiée et librement disponible. En interne, conformité des documents de politique documentaire (généraux ou spécifiques, fiches par domaine) à cette charte.

ENGAGEMENT F29

« POUR ÉLABORER NOTRE OFFRE DOCUMENTAIRE, NOUS NOUS APPUYONS SUR LES SUGGESTIONS DES USAGERS ET SUR LA COLLABORATION DE PARTENAIRES EXTÉRIEURS AU SERVICE »

⁹ www.bivi.fonctions-documentaires.afnor.org/livres-blancs/qualibib.pdf Consulté le 16/06/2015

BU	Bibliothèque Universitaire
BUFR	Bibliothèque d'Unité de Formation et de Recherche
CAPI	Plan de conservation partagée des périodiques Champagne-Ardenne
CNAM	Conservatoire National des Arts et Métiers
COMUE	Communauté d'Universités et d'Établissements
COUPERIN	Consortium Unifié des Établissements Universitaires et de Recherche pour l'Accès aux Publications Numériques
CUT	Centre Universitaire de Troyes
DUMAS	Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie
IUT	Institut Universitaire de Technologie
MGT	Médiathèque du Grand Troyes
NLM	<i>National Library of Medicine</i>
PEB	Prêt Entre Bibliothèques
QUALIBIB	Guide pratique pour l'Amélioration de la Qualité de l'Accueil et des Services dans les Bibliothèques et Centres de documentation
STIC	Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication
SUDOC	Système Universitaire de Documentation
UPJV	Université de Picardie Jules Verne (Amiens)
URCA	Université de Reims Champagne-Ardenne
UTBM	Université de Technologie Belfort-Montbéliard
UTC	Université de Technologie de Compiègne
UTT	Université de Technologie de Troyes